



# ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

## Prévisions du marché du travail agricole de 2023 à 2030



### Principales conclusions

- L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-E.) repose en grande partie sur le secteur agricole, qui emploie plus de 4 % de la main-d'œuvre provinciale, principalement dans l'industrie des fruits et légumes de plein champ (graphique 1).
- Près de la moitié des employeurs agricoles de l'Î.-P.-E. ont déclaré ne pas pouvoir trouver de travailleurs en 2022, ce qui met en évidence la prévalence des pénuries de main-d'œuvre.<sup>1</sup>
- La situation rurale des exploitations agricoles de la province est le principal obstacle au recrutement pour les employeurs.
- La province devrait connaître une forte croissance démographique. La sensibilisation des travailleurs potentiels aux possibilités de carrière en agriculture sera essentielle pour attirer les demandeurs d'emploi dans le secteur.

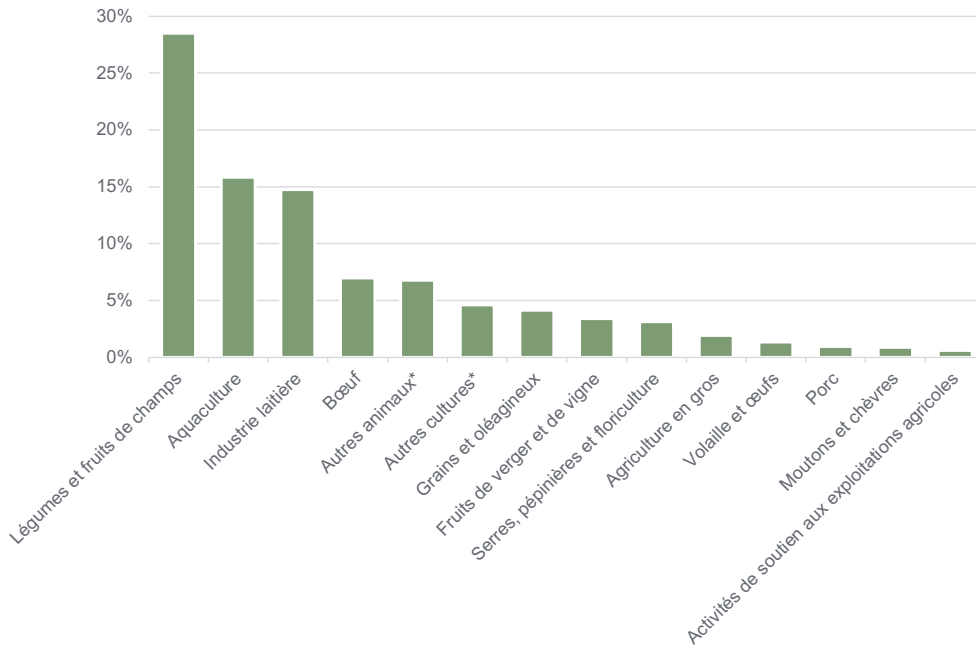
### Effectif actuel

- L'Î.-P.-E. emploie environ 1 % de la main-d'œuvre agricole du Canada. Cela représente plus de 4 300 travailleurs nationaux pendant la haute saison en 2022.<sup>2</sup>
- Les légumes et les fruits de plein champ constituent le secteur agricole le plus important, employant près de 29 % de la main-d'œuvre agricole. Viennent ensuite l'aquaculture et l'industrie laitière (graphique 1).
- Environ 640 travailleurs étrangers étaient employés dans le secteur en 2022, soit environ 13 % de la main-d'œuvre agricole de la province.<sup>3</sup>
- Le nombre de travailleurs étrangers dans le secteur a augmenté de plus de 70 % depuis 2017.<sup>4</sup>
- Le secteur comptait environ 300 postes vacants pendant la haute saison en 2022, soit un taux de postes vacants de 7,2 %.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n=19). | <sup>2</sup> Statistique Canada; Conference Board du Canada. | <sup>3</sup> Statistique Canada, tableau : 32-10-0218-01. Ne comprend pas les services de soutien ni les industries agricoles de vente en gros. | <sup>4</sup> Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Il ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | <sup>5</sup> Modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

**Graphique 1 : L'industrie des fruits et légumes de plein champ est le plus grand employeur agricole.**

Part de l'emploi (travailleurs nationaux et étrangers) pendant la haute saison, en 2022, à l'Île-du-Prince-Édouard.



Source : Statistique Canada; Conference Board du Canada.

\* Les autres cultures sont principalement les cultures maraîchères mixtes (fruits et légumes) et les cultures mixtes. Les autres élevages sont principalement l'élevage mixte.

**Observations de l'Enquête auprès des employeurs**

- Près de la moitié (47 %) des employeurs agricoles de l'Î.-P.-E. n'ont pas été en mesure d'embaucher tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2022, ce qui dépasse la moyenne nationale de 44 %.<sup>6</sup>
- Près de la moitié (47 %) des employeurs de l'Î.-P.-E. n'ont reçu qu'une ou deux candidatures nationales pour leurs offres d'emploi et 21 % n'en ont reçu aucune.<sup>7</sup>
- En raison de ces pénuries, près de 90 % des employeurs ont signalé des retards de production, 78 % ont fait état d'un stress et d'un nombre d'heures excessifs pour les propriétaires/exploitants et les autres membres du personnel, et 56 % ont fait état d'une perte de revenus.<sup>8</sup>
- Soixante et un pour cent des employeurs ont cité la situation rurale comme un obstacle au recrutement. En revanche, seuls 40 % des employeurs au Canada ont fait état de ce défi (graphique 2).<sup>9</sup>
- Près de 45 % des employeurs de l'Î.-P.-E. citent le manque d'exposition des jeunes aux possibilités de carrière dans le secteur comme un facteur important rendant le recrutement difficile, contre seulement 27 % des employeurs de l'ensemble du Canada.<sup>10</sup>
- Le secteur agricole de l'Î.-P.-E. affichait un taux de roulement volontaire de 12 % en 2022, un chiffre nettement supérieur au taux de roulement estimé à 7,7 % pour l'ensemble des secteurs au Canada.<sup>11</sup>

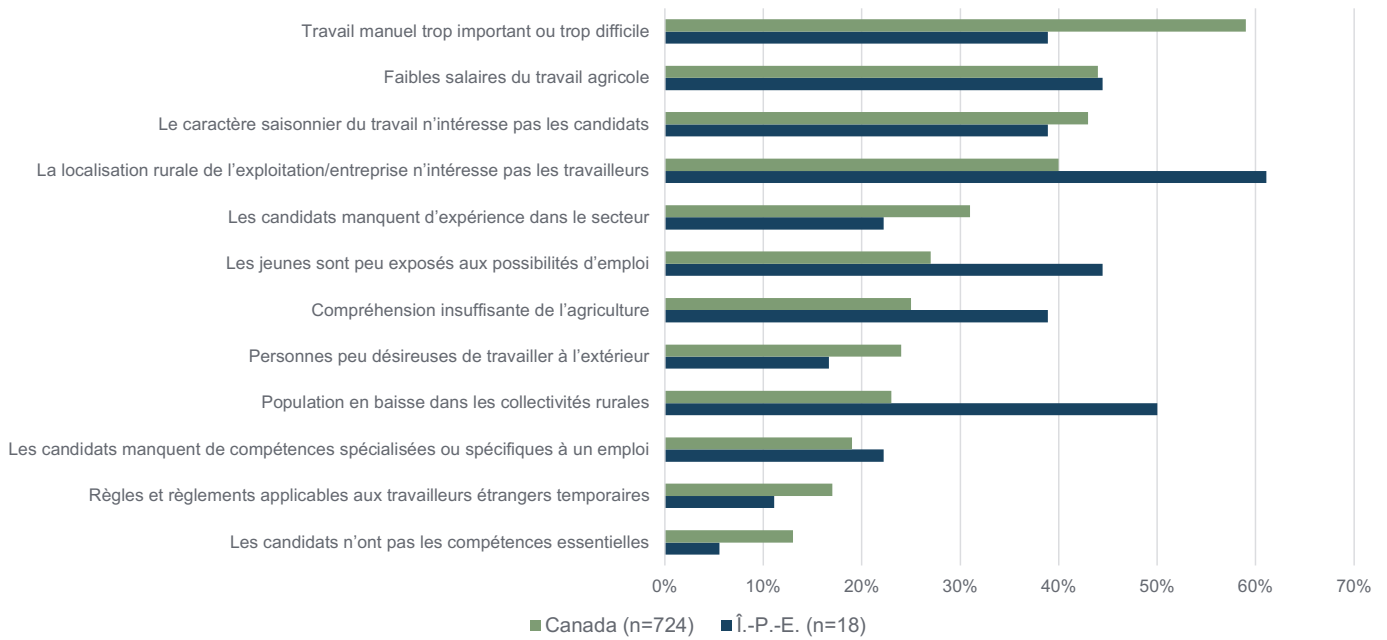
<sup>6</sup> Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n=19). | <sup>7</sup> Ibid. | <sup>8</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=9). | <sup>9</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=18). | <sup>10</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=18). | <sup>11</sup> Le taux de roulement volontaire est le nombre de départs volontaires par rapport au nombre total de travailleurs au cours d'une année. Les départs volontaires concernent les travailleurs qui démissionnent, y compris les travailleurs saisonniers qui quittent l'entreprise avant la fin de leur contrat. Le taux de roulement a été calculé par industrie, puis pondéré en fonction de la part de l'industrie par province. Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023; Conference Board du Canada.



**Graphique 2 : La situation rurale est le principal obstacle à l'emploi agricole à l'Île-du-Prince-Édouard.**

Part des employeurs.

Q : Quels sont les cinq principaux facteurs qui rendent plus difficile le recrutement de travailleurs dans votre exploitation agricole?



Source : Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2023.

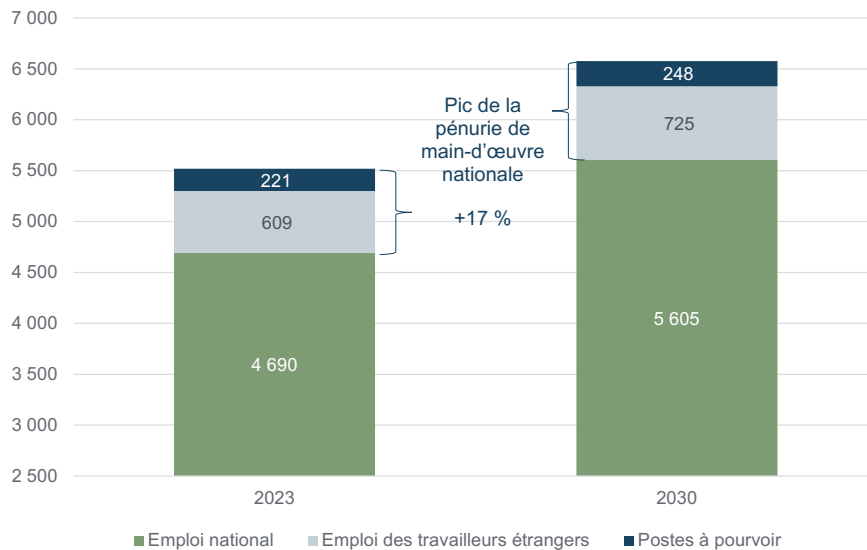


## Prévisions du marché du travail

- La demande de main-d'œuvre devrait passer de 5 500 en 2023 à 6 600 en 2030, à mesure que le secteur se remet de l'ouragan Fiona et que l'interdiction de 2021 d'exporter des pommes de terre est levée.<sup>12</sup>
- Près d'un tiers (1 110 travailleurs) de sa main-d'œuvre nationale actuelle devrait partir à la retraite entre 2023 et 2030. Ces départs à la retraite seront compensés par la croissance de l'offre de main-d'œuvre provenant des 130 immigrants et des 940 jeunes en fin de scolarité qui devraient entrer sur le marché du travail d'ici 2030.<sup>13</sup>
- L'emploi national passera de 4 700 en 2023 à 5 600 en 2030, l'essentiel de cette croissance se produisant au cours des quelques prochaines années.
- La croissance de l'offre de main-d'œuvre ne permettra pas de répondre à la demande attendue. Par conséquent, le pic de la pénurie de main-d'œuvre nationale devrait augmenter de 17 % au cours des huit prochaines années, de sorte que plus de 970 postes ne pourront pas être pourvus à l'échelle nationale (graphique 3).<sup>14</sup>
- L'emploi des travailleurs étrangers devrait augmenter, mais environ 250 postes vacants devraient subsister d'ici 2030. Notamment, plus de 35 % de ces postes vacants seront concentrés dans l'industrie des fruits et légumes de plein champ de la province.
- Trente-six pour cent de ces postes vacants seront des postes d'ouvriers spécialisés dans l'élevage et d'opérateurs de machinerie agricole, 26 % des postes d'ouvriers de l'élevage et 14 % des postes d'ouvriers de la récolte.

### Graphique 3 : Le pic de la pénurie de main-d'œuvre nationale croît sur la période de prévision.

Nombre de travailleurs requis en saison de pointe à l'Île-du-Prince-Édouard, prévisions.



Source : modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. Le nombre maximal de travailleurs étrangers est inférieur au total cumulatif des travailleurs employés au cours de l'année, car tous les travailleurs ne seront pas employés simultanément.

<sup>12</sup> L'interdiction d'exporter des pommes de terre de semence est toujours en vigueur. Comme elles représentent 10 % de l'approvisionnement, il y a de la place pour une nouvelle croissance à moyen terme, à mesure que les restrictions sont levées. On ne sait pas encore quand cela se produira. | <sup>13</sup> Les jeunes en fin de scolarité désignent les travailleurs ayant terminé leurs études (tous niveaux de scolarité confondus) et entrant sur le marché du travail. | <sup>14</sup> La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs canadiens employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation à la haute saison pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture.



## Préparer la main-d'œuvre de demain

- En 2023, l'Î.-P.-E. connaîtra la croissance démographique la plus rapide de toutes les provinces, les migrants internationaux étant à l'origine de la majeure partie de cette croissance.<sup>15</sup> Il sera essentiel de veiller à ce que les nouveaux travailleurs aient la formation requise pour travailler dans le secteur.
- La situation rurale des exploitations agricoles de l'Î.-P.-E. est le principal obstacle au recrutement dans le secteur. Le fait d'aider les travailleurs à s'installer dans les zones rurales et de créer des communautés rurales attrayantes et durables pour les travailleurs et leurs familles pourrait aider à surmonter cet obstacle.

## Définition du secteur agricole

La définition de l'agriculture du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) comprend la production végétale et animale (SCIAN 1111, 1112, 1113, 1114, 1119, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125 et 1129), les services de soutien (SCIAN 1151 et 1152) et les industries agricoles de vente en gros (SCIAN 4111 et 4183).

## À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur une étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude a consisté à modéliser la demande et l'offre de main-d'œuvre par province, par produit et par profession, à mener un sondage auprès de plus de 1 400 parties prenantes du secteur, à organiser cinq groupes de discussion régionaux et à valider les résultats au moyen de webinaires et d'une présentation par un groupe consultatif. Pour plus d'informations sur l'IMT agricole, veuillez consulter le site [www.cahrc-ccrha.ca/fr/programmes/agri-imt](http://www.cahrc-ccrha.ca/fr/programmes/agri-imt).

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca).

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.

<sup>15</sup> Le Conference Board du Canada.



Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

### Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ : FÉVRIER 2024

Tél : 613.745.7457 | C : [info@cahrc-ccrha.ca](mailto:info@cahrc-ccrha.ca)



Financé en partie par le gouvernement  
du Canada par le biais du programme de  
solutions pour la main d'œuvre sectorielle



Il est possible de télécharger le présent document sur [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca) | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photo : [GVictoria](#) | [V. J. Matthew](#) | [Elena Elisseeva](#)